

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt cinq avril à 20 heures 00
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire.

Etaient présents : MM. LIS, Melle FOUCHE, MM. BOUCHET, BOUTET, BUJAR
COLLE, PAPEAU, DUFOUR, POUMAILLOUX, TETARD, MONTRON, DUFEIL,
MAURELLET, NAULIN, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, TAP, CABAL,
Mme TACQUET, M. POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. GUICHAOUA par M. PAPEAU, FABER par M. le Maire,
PELLETIER par M. DUFEIL, LACHAUD par M. BOUTET, BOISARD par
M. MAURELLET

Absents : MM. VIAUD.

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 20 avril 1980, M. le Président du R.O.C. Moto
cycliste sollicite du Conseil Municipal l'exonération de la taxe
sur les spectacles à l'occasion de la réunion de Moto cross qui se
tiendra au terrain de l'Anglade le 15 mai 1980.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la lettre au Président du R.O.C. Moto du 20 avril 1980,

DÉCIDE :

d'accorder à titre exceptionnel à ce groupe sportif l'exonération
de la taxe communale sur les spectacles à l'occasion de la
manifestation de moto cross organisée à ROYAN le 15 mai 1980.

Fait et délibéré à ROYAN, un jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,



M. LIS.

RW 80.059
Objet

Exonération de la taxe sur
les spectacles pour le
moto cross du 15 mai
1980

DATE DE CONVOCATION

21 avril 1980

DATE D'AFFICHAGE

21 avril 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 26

